Envoyé en préfecture le 12/10/2023
Reçu en préfecture le 12/10/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20231004-DEC202388-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

04 OCT 2023

DEC202388

FINANCES

Objet : Modification du marché du lot 1 Désamiantage pour la réhabilitation du local commercial 26 rue Antoine Fayard

Le MAIRE de Varennes-sur-Allier,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 4° ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

VU le DPGF actualisé de l'entreprise Sadourny, titulaire du lot 1 Désamiantage

CONSIDERANT les échanges avec l'entreprise Sadourny et le contrôleur SPS, il est apparu que les prestations de déplombage n'étaient pas nécessaires. Il est donc décidé de les supprimer du marché initial.

DECIDE de supprimer les prestations de déplombages d'un montant de 1 500 € HT et d'actualiser le marché en conséquence.

PUBLICATION au R.A.A.

Le Maire,

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON